

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1649

Artikel: Convivialité : la société en fête
Autor: Faes, Carole
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enthousiasme oui, le lobby non

La cité de Calvin se tient à l'écart d'OuestRail, même si l'association assure la promotion de la ligne Cornavin/Eaux-Vives/Annemasse (CEVA).

Constituée en août 2004, l'association OuestRail est née de la fusion de deux communautés d'intérêts, regroupant l'une les défenseurs de la ligne Simplon-Lötschberg (CISL) et l'autre ceux des transports ferroviaires de l'Arc jurassien (CITAJ). Selon ses statuts, «OuestRail s'engage en faveur de liaisons ferroviaires performantes en Suisse occidentale et vers les réseaux des pays voisins». A la fois lobby et organe d'information, OuestRail finance des études de conception, des analyses de marché, des campagnes de promotion.

Outre les six cantons de Suisse occidentale qui en sont membres de droit, OuestRail réunit des membres collectifs (entreprises, associations économiques et touristiques, toutes autres personnes

physiques ou morales intéressées) ainsi que des villes et communes. Ces dernières ont adhéré en nombre, pour une modeste cotisation allant de 50 à 250 francs selon le nombre d'habitants. Lausanne, Bienne ou La Chaux-de-Fonds payent autant que le canton de Genève, soit 500 francs.

Seule collectivité à se tenir à l'écart: la ville de Genève. Elle explique son refus d'adhérer sous la plume de son conseiller administratif Christian Ferrazino, élu de l'Alliance de gauche. Le président du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie (DACV) invoque l'absence de compétence communale en matière de transports ferroviaires, qui sont du ressort exclusif de la République et canton. Comme si le Conseil admi-

nistratif de Genève n'avait pas l'habitude de s'attribuer des missions aussi planétaires que dépourvues de toute base légale.

Or il se trouve qu'OuestRail a la mission de promouvoir la réalisation de la CEVA (ligne Cornavin/Eaux-Vives/Annemasse), qui touche six communes dont Genève, où se situent les deux principales gares sur territoire suisse. Et les travaux préparatoires pour l'aménagement de la gare de Cornavin, qui devraient démarrer cette année encore, figurent au programme du Service d'urbanisme de la Ville, de même que le plan d'aménagement prévoyant de valoriser les six hectares de friches aux environs de la future gare souterraine des Eaux-Vives. A noter aussi que le site du DACV mentionne que

«le département s'engage avec enthousiasme, avec le canton et les CFF, en faveur de la ligne RER CEVA». Un élan qui ne va toutefois pas jusqu'à pousser au vulgaire lobbyisme - un genre de manœuvre locale et intéressée, de toute évidence indigne de la Genève internationale.

Heureusement, le gouvernement cantonal se montre plus réaliste. Entraîné par ses collègues de Zurich et du Tessin, le conseiller d'Etat genevois Robert Cramer, élu des Verts, vient de cosigner, avec la radicale Rita Führer et le «leguiste» Marco Borradori, une missive aux parlementaires fédéraux, les implorant de soutenir les trois grands projets prioritaires de la prochaine décennie en matière d'infrastructures ferroviaires, CEVA en tête. *jd*

Convivialité

La société en fête

Pas besoin de regarder le thermomètre pour s'assurer que l'été approche, il suffit de voir s'épaissir le supplément week-end des journaux. L'engouement pour les journées dédiées à un thème quelconque, pour les festivals en tout genre mais aussi pour les fêtes de quartiers et tout ce qui à trait au «vivre ensemble» confirme leur importance. Leur multiplication est impressionnante, pas un jour sans offre d'attractions ludiques, pas le moindre hameau qui n'ait son animation.

Alors que le pouvoir a longtemps eu comme objectif de contenir les débordements des fêtes populaires, les autorités locales favorisent aujourd'hui les festivités. Les fêtes religieuses rythmaient le calendrier des sociétés préindustrielles, ce sont les événements «identitaires» qui marquent celui de notre société du temps à soi. Nous sortons d'une époque où il était légitime de dire que le temps de travail organisait

les sociétés. Aujourd'hui, la plupart des travailleurs capitalisent dix-huit ans de formation pour moins de quarante ans de travail et passent plus de temps devant la télévision que sur leur lieu de travail.

L'institution imaginaire de la société urbaine nécessite des mythes et des rituels qui actualisent les thèmes fondateurs et les représentations collectives de la société. Les événements sportifs et les fêtes urbaines jouent aujourd'hui en partie ce rôle.

Les réalisations éphémères, souvent artistiques, sont un des moyens de mobiliser les gens autour de leur ville, de la leur faire aimer. L'occupation de la rue en est une composante fondamentale précisément parce qu'elle donne à sentir la société à laquelle chacun appartient séparément et abstraitement. L'inhabituel, l'effet de surprise, les changements de perspective, les retournements d'image et les

usages incongrus de l'espace permettent de mettre en valeur les caractéristiques urbaines, de rendre la ville sensible (palpable, visible, audible, etc.) aux individus. Prendre conscience de ce que l'on voit tous les jours mais qu'on ne remarque pas ou découvrir le charme et l'intérêt de lieux que l'on ne fréquente jamais est un moyen de faire connaissance avec sa ville. Les événements qui marquent le calendrier constituent aussi des repères temporels qui permettent de partager une expérience commune avec les autres membres de la collectivité.

Jalons sociétaux dans les calendriers personnels, leur prolifération essoufflerait le plus sociable des fêtards. Las d'être soi-même seul parmi tous les autres, d'aucun souhaite se retrouver, dans l'intimité, avec quelques autres. Les barbecues ont encore de beaux jours devant eux. *cf*